

COMMUNE DE FREHEL
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du mercredi 5 juillet 2023

Date de convocation : 28 juin 2023

Date d'affichage : 28 juin 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Nombre de Conseillers présents : 14

Nombre de Conseillers votants : 15

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi cinq juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Etaient présents : Mme MOISAN, M CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUS, CUCULI, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : M CALLIOT pouvoir à M CHOLET,

Etaient absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE.

M FAUDIERE est nommé secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

DELIBERATION N°2023-2-038 : FIXATION DU LOYER D'UN APPARTEMENT COMMUNAL MIS EN LOCATION

Madame le Maire expose à l'Assemblée que la Commune a procédé à la réfection d'un logement sis 13 rue des Sports d'une surface de 21,79 m² habitables comprenant en rez de chaussée une entrée et une salle d'eau et à l'étage une pièce de vie et une chambre, ces deux dernières pièces étant en soupente. Ce logement va être mis à la location et il convient de définir le montant du loyer.

Il est proposé de fixer le loyer à 300,00 € par mois charge comprise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **FIXE** le montant du loyer de l'appartement sis 13 rue des Sports à 300 € charges comprises,
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 06 juillet 2023

Le Maire,

Michèle MOISAN



Le Maire,

Michèle MOISAN

